

Mairie de  
Silly sur Nied  
8 RUE DE L ECOLE  
57530 SILLY SUR NIED

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU VINGT SEPT MAI DEUX MIL TREIZE

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
13	12	12

Le 27.05.2013

à 19 heures,

le conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,  
dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

**BERNARD**

**HERTZOG**

Présents :

Mr Mm: BIESEN.MARTIN.GIRARD.PIQUEMAL.PIGANI.MULLER.OLEKSIUK.  
WOLLJUNG.CAISSUTTI.MATHIS.FLACCUS.

Absente:Mm ZECH-RENAUDIN

Absents :

Mm: ZECH-RENAUDIN

Date de la convocation

22.05.2013

Date d'affichage

28.05.2013

Objet de la délibération

Objet de la délibération

Acceptation d'un chèque  
GROUPAMA.

Secrétaire(s) de séance :

Joséphine PERRIN

Le Conseil Municipal accepte le chèque des Assurances GROUPAMA Grand Est, pour un  
montant de 1217,97 € en règlement du préjudice, suite à des dommages immobiliers  
" vandalisme sur un lampadaire, rue de Maizery.

Il autorise le maire à signer tout document administratif ou comptable afférent à cette  
opération.

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le

et publication ou notification du

